

Note aux examinateurs

Comme il est indiqué dans le règlement de l'épreuve d'EP2, la réalisation et la mise en service se déroulent dans un temps maximum de 6 heures.

La durée de l'épreuve de réalisation est de 5 heures. Toutefois le candidat qui n'aurait pas terminé dans le temps qui lui est imparti pourra poursuivre son câblage durant l'épreuve de mise en service dont la durée est de 1 heure.

Feuille 2/2 :

Sur la feuille 2/2 vous retrouverez le double de la fiche contrat fournie aux candidats dans leurs sujets de réalisation. Elle contient les critères d'évaluation et leurs barèmes respectifs auxquels vous vous conformerez lors de la notation.

Note aux examinateurs

ACADEMIE DE RENNES		Durée : 7 heures	SPECIALITE : Installation en Equipements Electriques	
EXAMEN : CAP	SUJET (Barème de la réalisation)	Coef. : 10	EPREUVE : EP2 - Intervention Technique	
		SESSION 1999	N° du sujet : 181 MV 99	Page : 112

On donne	On demande	On exige	Point
Doc. 2 et 3 : Plans d'implantation du matériel Doc. 4 : Nomenclature du matériel répertorié dans les doc. 2 et 3.	De tracer le positionnement des appareils, percer le BA13 pour l'implantation des appareils encastrés, positionner l'appareillage apparent	-Le positionnement des appareils dans le respect des cotes	20
Doc. 6 : Organisation du tableau de répartition, schéma structurel du tableau de répartition. Doc. 7 : Connexions dans le tableau de répartition.	D'implanter le matériel dans le tableau de répartition. De raccorder les appareils en respectant les indications portées sur les doc. fournis et sur le matériel.	-Une implantation conforme du matériel. - Un câblage organisé dans le respect des normes et des règles de l'art.	20
Doc. 5 : Schéma des connexions.	De réaliser les liaisons des appareils du circuit du télérupteur sur une barrette de connexions placée dans la boîte de dérivation. D'utiliser des conducteurs de couleurs différentes permettant un repérage sansquivoque du circuit du télérupteur.	- Le respect des couleurs. - Une organisation esthétique de la boîte de dérivation. - Une longueur de chaque conducteur suffisamment importante pour permettre un changement éventuel de la position d'un quelconque conducteur sur n'importe quelle autre borne de la barrette de connexions.	15
Doc. 3 : L'organisation de la goulotte recevant le bouton poussoir Mosaïc 45 voyant et les 2 prises du courant. Doc. 4 : Nomenclature du matériel répertorié dans les doc. 2 et 3. Doc. 5 : Schéma des connexions.	De réaliser le raccordement des appareils implantés sur la goulotte 60x100.	-Le respect des diamètres des conduits ICTA. -Le respect des sections et des couleurs des conducteurs. - Les jonctions des conduits ICTA avec la goulotte correctement réalisées	10
Doc. 3 : L'implantation des appareils de téléphonie. Doc. 5 : Schéma des connexions	D'effectuer le raccordement de tous les points terminaux : ◦ Boîtiers d'appliques ◦ B.P. encastré ◦ Sortie de câble 32 A ◦ Douille patère ◦ Contact de porte	- Le respect des diamètres des conduits - Le respect des diamètres des lyres de fixation. - Le respect des sections et des couleurs des conducteurs. La longueur des conducteurs suffisamment importante pour permettre l'ouverture aisée des différents points terminaux.	15
Doc. 8 : Le raccordement des appareils de téléphonie	De réaliser le raccordement des conducteurs le repère des bornes et des couleurs des conducteurs.	-Le respect des couleurs des conducteurs - L'affectation de chaque conducteur sur sa borne repérée	10
L'ensemble des appareils à Implanter sur la maquette. Les conducteurs HO7 V-U 1,5mm ² . Les conducteurs HO7 V-U 2,5mm ² . Les conducteurs HO7 V-R 6mm ² . Le câble téléphone multiconducteurs	De réaliser les raccordements des conducteurs aux appareils.	- Une parfaite continuité électrique des raccordements - Un dénudage suffisamment important pour assurer une bonne liaison mécanique des raccordements Des raccordements ne présentant pas de risques de contacts directs par des dénudages laissant apparaître les âmes des conducteurs	30

Note aux examinateurs

ACADEMIE DE RENNES		Durée : 7 heures	SPECIALITE : Installation en Equipements Electriques	
EXAMEN : CAP	SUJET (Barème de la réalisation)	Coef. : 10	EPREUVE : EP2 - Intervention Technique	
		SESSION I 999	N° du sujet : 181 MV 93	Page : 2/2